

Édition du "REVEIL DU NORD" 108 bis, rue de Paris, LILLE La plus forte vente de la région

L'Égalité

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX 20, Grande-Place, 20 TOURCOING 2 Place de l'Hôtel de Ville, 2

Les royalo-fascistes s'arment toujours !

A la suite d'une arrestation à la frontière belge, on a découvert à Maubeuge, 14 fusils de guerre et des documents intéressants :

La capture, à Baisieux, de royalistes tillois fraudeurs de fusils allemands n'a pas ralenti le zèle des réactionnaires amateurs de la guerre civile.

Les menées criminelles des royalo-fascistes continuent toujours dans le Nord et les armes de guerre provenant de l'étranger et destinées à fusiller le Peuple de France ne cessent d'être amenées de Belgique.

Une nouvelle preuve vient d'en être donnée par une récente arrestation opérée à la frontière, arrestation suivie heureusement d'une perquisition fructueuse.

Quatorze fusils de guerre ont été saisis à Maubeuge. De plus, on a trouvé des documents qui permettent sans doute de nouvelles découvertes et arrestations.

Voici d'ailleurs ce que nous téléphone à ce sujet notre correspondant d'Avesnes :

Avesnes, 7 janvier. — Une capture extrêmement importante vient d'être effectuée en gare-frontière de Feignies.

Il y a deux ou trois jours, les douaniers de service en cette gare, qui visitaient le train Bruxelles-Paris, arrêtaient un individu qui cherchait à introduire clandestinement en France des armes de guerre.

Artêté, cet homme déclara se nommer Delarochette, être originaire d'un château de Beaumont (Belgique) et habiter Paris depuis quelque temps. Il a été transféré à Avesnes et écroué à la prison de cette ville, après avoir fait d'importantes déclarations.

A la suite des révélations faites par cet individu, des perquisitions furent effectuées à Maubeuge. Elles furent fructueuses, car on découvrit des fusils de guerre et d'intéressants documents.

Au Parquet d'Avesnes, on garde le mystère le plus absolu sur cette affaire, qui semble devoir prendre de grandes proportions.

En effet, nous croyons savoir que des commissions rogatoires ont été envoyées à Paris et dans d'autres centres, où des perquisitions auraient été jugées nécessaires chez les affidés d'une ligue fasciste, de laquelle le dit Delarochette ferait partie.

Il est à souhaiter que l'action rapide de la Justice porte ses fruits, de façon à ce que l'on puisse, cette fois, en frappant dur et fort, mettre un terme aux agissements criminels des fous dangereux du roy.

Les projets financiers des groupes de gauche

La Commission fiscale des députés des Groupes de gauche a poursuivi son travail pendant les vacances parlementaires.

Le premier projet relatif à l'équilibre du budget de 1926 établi avec la plus adhésion des groupes, est imprimé et sera distribué le jour même de la rentrée.

Le deuxième projet, relatif à l'assainissement financier a été arrêté dans ses principes par l'accord complet des députés, qui soumettront les textes établis, dès la rentrée, à la ratification de leurs collègues.

Assurément que les groupes auront rédigé ces textes, ils seront distribués.

Les lignes essentielles de la proposition sont les suivantes :

1° Mesures en vue d'assurer la stabilisation des changes et le contrôle des devises ; 2° Mesures en vue de l'apurement et de l'amortissement de la dette publique ; 3° Création d'une Caisse autonome d'amortissement dotée de recettes propres et dont le fonctionnement assurera l'extinction progressive et automatique de la dette ; 4° Mise à la disposition de la Caisse de ressources spéciales notamment par une refonte complète du régime successoral et par l'organisation d'une contribution nationale exceptionnelle de la fortune.

Un milliard remboursé à la Banque de France

Le Ministre des Finances a communiqué hier la note suivante :

En exécution des lois du 31 décembre 1920 et du 15 avril 1925, le ministre des Finances a opéré, le 31 décembre, le remboursement à la Banque de France, d'une somme de un milliard de francs, par application du solde disponible en fin d'année du compte d'amortissement.

Le maximum légal des avances autorisées se trouve ainsi réduit de 39 milliards et demi à 38 milliards et demi ; de même la dette de l'Etat envers la Banque, qui figurait au dernier bilan pour 36 milliards environ, s'est trouvée réduite le 31 décembre, à 35 milliards ; elle atteint au bilan d'aujourd'hui 7 janvier, 35.550 millions, par suite d'un nouveau prélèvement occasionné par l'achèvement des règlements de fin d'année.

DES PRÉCISIONS

Voici quelques précisions sur ce remboursement :

L'Etat paie à la Banque des intérêts pour les avances que lui consent la Banque, mais sur ces intérêts, la Banque de France fait à l'Etat une ristourne qui s'est élevée pour 1925 à la somme de 25 millions qui permet de rembourser aujourd'hui le milliard conformément à la promesse faite par M. Clémentel alors ministre des finances, à la Commission des Finances du Sénat. En 1922, l'Etat avait remboursé un milliard ; en 1923, 800 millions ; en 1924, 1 milliard 400 millions.

Ajoutons que le dernier bilan hebdomadaire de la Banque de France accuse une augmentation de 897 millions de billets en circulation et une diminution de 400 millions des avances à l'Etat.

LA SITUATION EST AMÉLIORÉE AU MAROC

Un ordre du jour adressé le 1er janvier par le général Naulin, aux troupes du Maroc, dit notamment :

L'année 1925 s'achève en une détente marquée sur presque tout le front, sauf dans le secteur de la 3e division et de la 2e division de marche, les tribus nacrées dissidentes forment maintenant en avant de nos postes, un glacis ami in tout au moins neutre qui leur permet de s'organiser dans une atmosphère de sécurité relative. Tous ceux qui ont vu l'angoissant mais glorieux péripécie de mai-août, sauront apprécier la transformation du front Nord au cours des derniers mois.

L'ordre du jour se termine par les souhaits de nouvel an du général Naulin aux officiers, sous-officiers et soldats.

LIRE EN 4e PAGE : Les nouveaux tarifs des Chemins de fer.

Un mari denaisien victime d'un singulier coup monté par un galant

L'affaire se termina par un vol de vingt mille francs

La police municipale de Denain vient d'avoir à déceler une affaire assez compliquée, dont les héros, deux Polonais, sont séparés par une rivalité amoureuse.

Le mari devenant trop incommode pour l'amant, celui-ci conçut le projet de s'en débarrasser avec la complicité de camarades bienveillants. Ceux-ci manœuvrèrent une pièce digne du cinéma.

L'amant, aidé de ses complices, prévint la police que le mari martyrisait sa femme et ses enfants et qu'il venait de tirer deux coups de revolver sur sa famille, ne blessant heureusement personne.

La police descendit sur les lieux et trouva, en effet, la trace des balles de revolver. Le mari était couché à l'écart et se cachait, aux dires des complices. On le ligota et on le déposa au bureau de police.

Après un interrogatoire difficile, on put enfin savoir que cette affaire avait été montée de toutes pièces par les complices.

On arrêta le galant, qui fut mis à l'ombre à Escaudain, mais le personnage ne tarda pas à fausser compagnie aux gardes de cette localité. Une heure plus tard, il était de retour au domicile de sa victime, réussissant à s'emparer d'une somme de vingt mille francs et filait.

Il court encore.

L'ASSASSINAT D'UN ENCAISSEUR A BRY-SUR-MARNE

Le commissaire de police du quartier de l'Arcenal, à Paris, vient d'envoyer à la police judiciaire trois individus qui ont été arrêtés hier soir, rue des Jardins-Saint-Paul, dans un hôtel, alors qu'ils se partageaient tout un attirail de cambriolage. Ce sont les Italiens : Ernest Brusni 21 ans, et Carlo Antonello, et le Suisse Casque, 22 ans. Ces arrestations ont paru tout d'abord avoir quelque rapport avec l'assassinat d'un encaisseur d'une banque parisienne, à Bry-sur-Marne. Toutefois, l'interrogatoire des inculpés n'a pas confirmé cette version.

Notre ambassadeur aux Etats-Unis



M. HENRY BÉRENGER, le nouvel ambassadeur de France à Washington, qui est parti rejoindre son poste.

UNE VISITE AU PAYS DES EAUX DÉCHAINÉES

La décrue continue en Belgique

Malgré les averses torrentielles, fleuves et rivières retiennent dans leur lit, après avoir porté partout la ruine et la désolation

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Liège, 7 janvier. — La journée d'aujourd'hui a été marquée partout en Belgique par la continuité de la décrue des eaux, que nous avons signalée hier.

Le niveau de la Meuse, de la Sambre, de l'Escaut et de leurs affluents a sérieusement baissé.



Le roi et la reine des Belges, visitant en barque, les sinistrés de Namur.

Cette heureuse constatation a apporté partout dans le royaume et particulièrement dans les régions sinistrées, joie, espoirs et soulagement. Il semble enfin qu'on soit sur le point de franchir au terme de l'angoisse, au terme de la souffrance.

De 13 à 16 heures, des averses torrentielles n'ont cessé de tomber encore aujourd'hui, ce qui n'est pas pour activer le retrait des flots.

Heureusement, l'accalmie est venue à point pour calmer les légitimes inquiétudes. Malgré ces trombes, l'élement liquide continue à se retirer, — c'est à prévoir — il laisse derrière lui la ruine et la désolation. Les dégâts, sont énormes, apparaissent toujours plus considérables. La détresse est grande. La misère est profonde.

Pauvre Belgique !

Dans la Province de Liège

La grande cité mosane reprend son aspect normal

Les travaux de désinfection et de nettoyage continuent dans la grande cité mosane avec activité.

Peu à peu, Liège reprend son aspect normal.

La Meuse roule toujours ses flots jaunes

Un mineur liévin vient d'être décoré

chevalier de la Légion d'honneur

Il travailla aux mines pendant quarante-trois années

Dans la dernière promotion de la Légion d'honneur du ministère du Travail, nous avons relevé avec plaisir le nom d'Antoine Petit, ouvrier mineur à la fosse n° 1 des mines de Liévin.

Voici les titres qui ont valu à ce travailleur la glorieuse décoration.

Antoine Petit, né à Souchez, le 11 avril 1870, commença à travailler à la mine à l'âge de 12 ans et depuis lors, il a toujours été attaché à la fosse n° 1 des mines de Liévin.

Certes, les usines n'ont pas encore repris leur activité, mais les chômeurs sont occupés au nettoyage de la ville.

Notons qu'aujourd'hui la ville en plein travail.

Les relations ferroviaires sont maintenant quasi-normales dans toutes les directions.

En attendant, malheureusement, la majeure partie des sinistrés sont toujours à l'écart, comptant sur la proche amélioration de leur triste sort.

Huit jours bloqués par les eaux

Voici maintenant huit jours révolus qu'ils sont ainsi bloqués par les eaux, en véritables prisonniers. S'imaginer-on ce qu'un tel calvaire impose de courage et de résignation ?

Le ravitaillement rue Cockerill et dans les bas quartiers se fait toujours par bargues.

L'eau potable fait défaut. On trouvera étrange que, carnés par les eaux, nombre d'habitants aient souffert de la soif ! Il en a été pourtant ainsi.

LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE.

Un mineur liévin vient d'être décoré

chevalier de la Légion d'honneur

Il travailla aux mines pendant quarante-trois années

Dans la dernière promotion de la Légion d'honneur du ministère du Travail, nous avons relevé avec plaisir le nom d'Antoine Petit, ouvrier mineur à la fosse n° 1 des mines de Liévin.

Voici les titres qui ont valu à ce travailleur la glorieuse décoration.

Antoine Petit, né à Souchez, le 11 avril 1870, commença à travailler à la mine à l'âge de 12 ans et depuis lors, il a toujours été attaché à la fosse n° 1 des mines de Liévin.

Certes, les usines n'ont pas encore repris leur activité, mais les chômeurs sont occupés au nettoyage de la ville.

Notons qu'aujourd'hui la ville en plein travail.

Les relations ferroviaires sont maintenant quasi-normales dans toutes les directions.

En attendant, malheureusement, la majeure partie des sinistrés sont toujours à l'écart, comptant sur la proche amélioration de leur triste sort.

Huit jours bloqués par les eaux

Voici maintenant huit jours révolus qu'ils sont ainsi bloqués par les eaux, en véritables prisonniers. S'imaginer-on ce qu'un tel calvaire impose de courage et de résignation ?

Le ravitaillement rue Cockerill et dans les bas quartiers se fait toujours par bargues.

L'eau potable fait défaut. On trouvera étrange que, carnés par les eaux, nombre d'habitants aient souffert de la soif ! Il en a été pourtant ainsi.

LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE.

L'horrible crime d'un père à Haillcourt

Il tua son enfant de dix mois parce que malade, il pleurait !

Un drame d'une sauvagerie inqualifiable s'est produit hier matin, au n° 44, rue des Capucines à Haillcourt.

Surexcité par les pleurs de son enfant malade, le sieur Adalbert Kalinowski, âgé de 25 ans, mineur, tua son petit bambin dans les circonstances suivantes.

Il était 8 h. 30 du matin. L'épouse de Kalinowski, née Marianne Konopa, 21 ans, s'absentait de son domicile pour se rendre à la boucherie, laissant seul à la maison son mari et son jeune enfant, Joseph, âgé de 10 mois.

FEROCE

L'enfant était au berceau. Pendant l'absence de sa mère, le petit, qui était souffrant, pleura. Son père, tout le feu sacré, ne parvenant pas, il cria d'abord son enfant qui continua de pleurer. Kalinowski saisit alors le petit être et le posa violemment sur un lit dans lequel il tomba par terre. L'enfant fut empoigné à nouveau et remis sur le banc et le père lui appliqua plusieurs coups de poing au front et au menton. L'enfant, sous la violence des coups reçus, se tut. Le père appliqua sur la bouche du pauvre petit un linge mouillé, imbibé de vinaigre, puis le remplaça dans son berceau.

LA MÈRE RENTRE POUR VOIR MOURIR SON PETIT

Quand l'épouse rentra, elle remarqua que son enfant portait à la face des ecchymoses, notamment au front. Elle demanda à son mari comment cela s'était produit.

— Laisse-le tranquille, répliqua Kalinowski, il dort.

Intriguée de la situation dans laquelle se trouvait son enfant, la femme voulut aller chercher un médecin. Son mari s'y opposa, ajoutant que ce n'était rien, que « ça allait se passer ». L'enfant sans avoir repris connaissance, rendit le dernier soupir vers 13 h. 30. Il fellut bien, cette fois, appeler le médecin, M. Durbetville, de Bruay. Ce dernier n'eut relevé les traces de coups sur l'enfant, refusa le permis d'inhumer.

ARRÊTÉ

La gendarmerie ouvrit aussitôt une enquête et avertit le Parquet de Béthune. Le père reconnu avoir porté des coups à son enfant pour l'empêcher de pleurer mais se défendit d'avoir voulu le tuer avec le linge mouillé. Après ces déclarations, il fut mis en état d'arrestation. Notons que Kalinowski franchit il y a cinq mois, le pas de son petit qui dut être soigné à la Clinique du docteur Hémerly.

Kalinowski fut déféré hier après-midi au Parquet de Béthune. Interrogé par M. Durbetville, juge d'instruction, le père brutal pleura et essaya de contredire ses déclarations faites à la gendarmerie. Le magistrat signala le meurtre et Kalinowski fut conduit à la prison.

M. le docteur Quénez, médecin légiste fut désigné pour pratiquer l'autopsie du cadavre du jeune enfant.

Suivant les témoignages des voisins de Kalinowski, celui-ci est très mal considéré. Brutal et violent, il était aussi mauvais camarade, le mauvais père.

L'odieux trafic de deux individus découvert à Lille

ILS FURENT ARRÊTÉS AU MOMENT OU ILS « EXPÉDIAIENT » DES MALHEUREUSES DANS LE PAS-DE-CALAIS.

Voici le pauvre bataillon des filles de rue, chairs fardées maladroïtement, allures souvent pitoyables sous des ressautes d'orgequi qui s'obstine à vivre et à dominer ; en réalité d'un malheur déambule sous des aspects risibles.

Mais il y a plus triste que cela !... De cette chair à plaisir, pantelante et douloureuse, des misérables trafiquent... traficant pour de l'or... vivent de cette misère... véritables vautours acharnés sur des chemins de souffrance morale.

Deux de ces sinistres individus viennent d'être mis hors d'état de nuire, après une habile filature organisée par la Sûreté lilloise. C'est de ceci, dont nous avons aujourd'hui à rendre compte à nos lecteurs.

PRIS EN « FILATURE »

Depuis quelque temps, M. Coissard, chef de la sûreté, à Lille, était informé que deux tristes individus se livraient à une sorte de traite des blanches en s'occupant de racoler et d'exporter des filles publiques dans la région minière du Pas-de-Calais. Il chargea donc trois de ses collaborateurs, le brigadier Vauban, le sous-brigadier Thieffry, l'agent Carpentier d'opérer une surveillance.

Les agents de la Sûreté ne tardèrent pas à repérer les deux individus soupçonnés, ceux ayant pris en filature, ils constatèrent qu'ils accostaient, en effet, des filles de mœurs faciles et les emmenaient en une brasserie de la rue de Béthune.

SCÈNES D'INONDATION VUES A SERAING



EN HAUT, à gauche : Un groupe de chômeurs regardant des soldats préparer le ravitaillement en charbon des inondés. — A droite : La rue Cockerill, qui a eu particulièrement mal à souffrir de l'inondation. — EN BAS, à gauche : Le facteur profitant du ravitaillement des inondés, pour leur ramener leurs lettres apportant les souhaits de Bonne année. — A droite : Un emporté en barque, le centre d'un habitant.

Pauvre Pétiole est la continuation d'une série de plus beaux romans... avec demain vous lirez Pauvre Pétiole ici

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Médecins : vents du secteur Ouest à 10 mètres, ciel très nuageux avec éclaircies, brises et grains. Température minimum 10.